

Le 28 septembre 2017

Direction Action Sociale de proximité Développement social

AXC/GC

Avis de vacance

**Centre de jour Gabriel Péri
Psychologue clinicienne**

Emploi à temps non complet (70%) relevant du cadre d'emploi des Psychologues

**Délai de rigueur au plus tard le :
vendredi 20 octobre 2017 inclus**

Sous la responsabilité de la responsable du Centre de Jour, le (la) psychologue a un rôle transversal auprès des différents services de la direction de l'Action Sociale Gériatologique. Il (elle) est en contact permanent avec l'ensemble des acteurs de ce secteur et dans ce cadre peut être amené à animer des formations – sensibilisations spécifiques.

Il (elle) exerce son activité auprès des usagers et/ou de leurs familles en conduisant des entretiens ou menant des actions contribuant au bien-être des personnes dans leur dimension psychique.

Il (elle) est un des interlocuteurs du secteur gériatologique martinérois, et peut à ce titre exercer une fonction de représentation auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Il (elle) travaille en collaboration avec l'ensemble des responsables de service du secteur.

MISSIONS :

Au Centre de Jour :

- Élaboration avec l'équipe permanente du Centre de Jour, du projet thérapeutique personnalisé.
- Présence auprès de la population accueillie par le biais des ateliers spécifiques mis en place
- Soutien individuel des personnes accueillies et de leurs proches .
- Participation aux réunions d'équipe et au projet global du service.

Au Logement Foyer :

- Suivi, soutien, réassurance des résidents et/ou de leurs familles.
- Présence aux comités médico-techniques avec l'ensemble des intervenants.
- Rencontres ponctuelles avec les résidents en séjour temporaire à la demande du responsable de service.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Aux Services Aide et Soins à domicile :

- Interventions ponctuelles sur interpellation du chef de service, d'une responsable de secteur ou de l'infirmière coordinatrice.
- Participation aux comités médico-techniques à la demande du chef de service, lorsqu'une situation relève de sa compétence spécifique.

Au Service de Développement de la Vie Sociale (SDVS) :

- Élaboration, animation, suivi et évaluation du dispositif d'Aide aux Aidants, en lien avec la responsable de service du SDVS,
- Participation à la réflexion dans le cadre des projets développés à visée globale (Assises Locales, mise en place d'un numéro unique ...)

Compte tenu de son expertise, le (la) psychologue peut être amené(e) à intervenir dans le cadre des Assises Gérontologiques Locales.

Au Service Communal Hygiène – Santé :

- Participation au lieu d'écoute par le biais d'entretiens individuels et familiaux tous publics

Avec le Service Aide et Accompagnement Social :

- Entretien avec les personnes âgées adressées par les travailleurs sociaux pour une première écoute, une évaluation des besoins de la personne et le cas échéant, une réorientation vers une structure assurant un suivi psychologique régulier

COMPETENCES :

- Respect de l'organisation établie.
- Qualités relationnelles
- Goût prononcé pour le travail d'équipe.
- Rigueur, organisation et éthique professionnelle

CONDITIONS :

Diplôme obligatoire : Master II ou DESS en psychologie clinique

Les activités et compétences décrites sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les Psychologues titulaires ou non titulaires, intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature à Monsieur le Maire – Président du CCAS – 111, avenue Ambroise Croizat – 38400 Saint Martin d'Hères



Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS par intérim